

Funérailles de M. J.-B. Lachance à Breakeyville

Une foule nombreuse de membres du clergé et de gens de toutes les classes de la société, a rendu récemment un vibrant hommage à la mémoire de M. J.-B. Lachance époux de dame Joséphine Ferland, en l'église de Breakeyville, décédé à l'âge de 72 ans, 9 mois.

A l'église paroissiale, M. le curé Donat Blouin officia à la levée du corps alors que Mgr Joseph Ferland, P.D., curé de St-Roch, chantait le service, assisté de MM. les abbés J.-C. Baillargeon et Bernard Ferland comme diacre et sous-diacre.

Au chœur, on remarquait la présence de S. Exc. Mgr Lione Audet, évêque auxiliaire à Québec, NN. SS. E. Dumais, Joseph Gingras, Raymond Nolin; MM. les chanoines L. Frenette, Jos.-V. Boucher, Henri Beaulieu, Emile Jobidon, A. Chouinard, J. Tremblay, MM. les abbés Donat Blouin, J.-B. Lachance, J.-R. Hamel, Narcisse Roy, Théo, Nadeau, Eug. Morin, Robert Létourneau, Arthur Lecours, C. Charland, Le Champagne, E. Doyle, Arthur Turgeon, Gérard Gosselin, Geo. Côté, Emile Bégin, F. Doyon, Irène Beaudoin, le R.P. Georges Turgeon, P.B., MM. les abbés V. Fortin, C.-H. Paradis, Christophe Landry, André Jobin, Jacques Garneau, J. Corriveau, J.-M. Beauchemin, Eug. Morin, Raymond Carrier, Jean Rondeau, Laurent Leclerc, Raymond Lavioie, J.-C. Blouin, Georges Hébert, Philippe Lapierre, Fernando Beaudoin et le R. P. Mercier, bénédiction. On remarquait aussi aux funérailles une nombreuse délégation de la communauté des frères des Ecoles Chrétiennes. Le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur était porté par M. Alfred Goulet avec comme assistant, M. Joseph Paradis, M. Arm. Blouin portait la croix. Les porteurs d'honneur étaient: MM. Ovilva Gagnon, Philippe Lapierre, Tho-

Les Filles d'Isabelle de Saint-Casimir

St-Casimir (DNC) — En octobre, les Filles d'Isabelle du Cercle Mgr Maurice Roy se réunissaient pour procéder aux élections annuelles sous la présidence de Mme Narcisse Savoie, de Québec, député de district.

Pour des raisons de santé, Mme Paul Carignan donne sa démission comme régente ainsi que Mmes Patrice Lebeuf, Alcide Savard et Eleusippe Bélanger.

L'exécutif se compose maintenant comme suit:

Régente: Mme Pierre Bouchereau; ex-régente: Mme Paul Carignan; vice-régente: Mme Albert Dusablon; sec.-archiviste: Mme Alain Sauvageau; sec.-financière: Mlle Lucie Element; sec.-trésorière: Mlle Noëlle Element; chancelière: Mme Roméo Perbec; monitrice: Mme Fernand Germain; gardienne: Mme Jules Sauvageau; 1er syndic: Mme Delvini Martin; 2e syndic: Mme Philippe Leduc; 3e syndic: Mme Ls Gosselin; garde intérieure: Mlle Irma Auger; garde extérieure: Mme Jules Dussault; 1er guide: Mlle Pierrette Frenette; 2e guide: Mme Armand Goulet; porte-bannières: Mme Jimmy Welsh; Rédactrice: Mme Lauréat Percon.

La nouvelle régente Mme Pierre Bouchereau félicite les nouvelles officières et dit avoir l'espérance que le nouvel exécutif donnera tout le dévouement nécessaire aux besoins des oeuvres du Cercle et de son bon fonctionnement.

Mme Paul Carignan, régente sortant de charge, profita de cette occasion pour donner un aperçu des activités du Cercle pour l'an 1957-58.

Après l'assemblée, un goûter servi par Mme Robert Carignan aidée de Mme A. Douville et Mme N. Dusablon termina cette soirée.

A Fortierville

Bénédiction de l'école Samuel de Champlain à Giffard



● Photo prise dimanche dernier à l'occasion de la bénédiction de l'école Samuel de Champlain, à Giffard. De gauche à droite: M. Didier Savard, inspecteur d'écoles, M. Georges Girardin, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, Me Robert Lafrenière, député de Québec-Montmorency aux Communes, M. Henri Talbot, architecte, le Dr Louis-Philippe Roy, commissaire, M.

Emilien Rochette, député de Québec-comté, H. Edmond-L. Maltais, commissaire, M. Ed. Bélanger, du service de la construction au département de l'Instruction publique, M. Joseph Faullem, commissaire. (Photo Jacques Légaré).

Funérailles de M. Benoît Breton



St-Benoît - Lare (D.N.C.) — Récemment décédait Benoît Breton, âgé de 15 ans et 10 mois.

Outre son père et sa mère: M. et Mme Raoul Breton; il laisse ses frères: MM. Cécilien, de Cornwall, Jean-Roch, d'East-Broughton, Julien, de St-Benoît, Marcel, de Loretteville, Maurice, d'Allemagne, Paul-Henri, de St-Jean d'Iberville et Philippe, de St-Benoît; ses soeurs: Mme Camille D'Amour (Marhe), de Rivière-

Funérailles de M. Joseph Bilodeau

Lac-Mégantic (D.N.C.) — Un de nos plus vieux citoyens vient de mourir dans la personne de M. Joseph Bilodeau, dont le décès est survenu à la demeure de sa fille, Mme Stanislas Audet. Il était âgé de 91 ans et 2 mois.

L'épouse du défunt, née Marie Mercier lui survit, et en janvier prochain, M. et Mme Bilodeau auraient compté 70 ans de vie conjugale.

Outre son épouse, M. Bilodeau laisse dans le deuil, deux fils et deux filles: M. Albert Bilodeau, de Ste-Cécile et de Jos. Bilodeau, de Nantes, Mme Stanislas Audet (Fridoline) de Lac-Mégantic et Mme Paul Simoneau (Maria), de St-Sébastien; ses frères: MM. Esdras Bi-

Dominion Dairies Ltd

Dominion Dairies Limited fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il sera tenu une assemblée spéciale de ses actionnaires le 19 novembre 1958, à Montréal. Le but de cette assemblée est pour considérer et, si jugé convenable, d'approuver le règlement spécial "F" modifiant le capital-actions de l'entreprise à moyen de la création de 350,000 actions additionnelles sans valeur nominale et alors de fractionner chacune des 500,000 actions ordinaires autorisées en 3 actions.

Robert Ray. L'inhumation eut lieu dans le cimetière Ste-Agnès. Parmi les personnes venues de l'extérieur nous remarquons: M. l'abbé Yvon Bilodeau, professeur au Séminaire St-Charles, de Sherbrooke, Mlle Gemma Simoneau, de Québec, M. Roger Audet, R.C.A.F., de Parent, Qué., Mme Mélanie Godon, de Scotstown, Mme Paul Richard, de Coaticook, M. et Mme Lionel Richard, de Coaticook, MM. Amédée Boutin, Omer Boutin,

Un policier perd la vie dans un accident de la route

L'agent Roger Beaupré, de la police provinciale, qui était attaché au poste de Sept-Iles depuis onze mois, a trouvé la mort, hier midi, sur la route reliant Shelter-Bay à Sept-Iles, quand l'automobile qui le conduisait vers son devoir est venu en collision avec un camion à la suite du mauvais état de la route durant la tempête de neige qui s'est abattue sur l'est du pays.

L'agent Beaupré, 28 ans, originaire de St-Augustin de Port-Jeu, venait de répondre à un appel téléphonique en provenance de Shelter-Bay l'informant qu'un M. Dion venait d'être découvert sans vie dans une chambre d'hôtel. Le policier prit immédiatement la route pour assister à l'enquête du coroner, mais il perdit le contrôle de son véhicule qui heurta un lourd camion conduit par M. Jean Côté de Rimouski, employé à la compagnie Métis Construction, et sa mort fut instantanée.

En apprenant la tragédie ce matin, le lieutenant-colonel Léon Lambert et le capitaine J.-Alphonse Matte ont déclaré que l'agent Roger Beaupré était un jeune policier sur lequel on fondait un grand espoir et dont la carrière s'annonçait comme très brillante. Ils ont également tenu à ajouter qu'il était "un homme de devoir". La victime était mariée depuis un mois seulement

Funérailles de M. Joseph Thibault

Un bel hommage a été rendu lundi le 27 octobre 1958 en l'église de St-Rodrigue à la mémoire de M. Joseph Thibault époux de dame Eveline Marois décédé le 24 octobre 1958 à l'âge de 73 ans. Il demeurait au No 19, 16e Rue Ouest à St-Rodrigue.

En l'église de St-Rodrigue, la cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Houde la tempête de neige qui s'est abattue sur l'est du pays. Le service fut chanté par M. l'abbé Marois, curé de Ste-Sophie, et neveux du défunt, assisté de MM. les abbés Bilodeau et A. Houde, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut exécuté par les Troubadours et le capitaine E. Bélanger.

Au départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue, venaient les membres de la famille en deuil.

On remarquait également le capitaine Ed. Bélanger, E. Desrochers, S.-A. Miller, L.-P. Lamoignon, J.-P. Boulanger, Joseph Boulanger, L. Thibault, R. Martel, J.-A. Martel, R. Chabot, E. Chabot, Ed. Richard, A. Paquet, Edm. Roy, J.-R. Roy, J.-P. Robitaille, J. Marchand, M. Lamothé, C. Galarneau, J.-E. Marois, M. Gaston Côté de la maison Arthur Cloutier et Fils dirigeait les funérailles.

Mlle Poier, infirmière diplômée.



Un passé

(Suite de la première page)
 pour qu'on désire partout se dispenser d'eux.
 L'hôpital du parc Savard s'est sacrifié, acceptant ce nouvel état d'urgence, il a transféré ses Indiens et d'autres patients à des sanatoriums de la province pour libérer les lits au bénéfice des malades hongrois. C'était une splendide preuve de dévouement et de magnanimité, de la part du personnel de l'hôpital. Il conviendra d'en tenir compte.

Gagne-pain compromis
 Les circonstances en tiennent cependant compte à rebours. Tandis que le personnel de l'hôpital du parc Savard consentait son sacrifice, la situation du département des malades se détériorait au point de compromettre la survie de l'institution qui est son gagne-pain.

D'abord, on peut considérer comme terminée l'aventure hongroise, puisqu'il ne reste plus qu'une dizaine de ces malades dans un établissement qui, avec ses ailes neuves, peut accommoder en tout confort 225 patients. (On compte au total à peine plus d'une soixantaine d'hospitalisés à l'heure actuelle au parc Savard).
 L'hôpital, étant une institution fédérale, doit recruter ses malades dans des catégories où les soins relèvent de la responsabilité fédérale. Comme il existe par ailleurs des hôpitaux provinciaux, il reste dans le cas présent : l'immigration, la marine marchande en conformité à une entente internationale, la population indienne, les milieux esquimaux de l'Est canadien.

Un nombre tableau
 L'analyse de ces quatre catégories explique une grave situation dont on pourra juger :

1.— L'immigration. — Le gouvernement fédéral a adopté comme nouvelle politique d'assigner plusieurs douzaines de médecins canadiens outre-mer pour l'examen des candidats à l'entrée en pays. Les immigrants affligés de maladies chroniques sont maintenant des cas d'exceptions. D'autre part, le nouvel immeuble fédéral en construction dans le port de Québec contiendra 30 lits, et au besoin davantage. Même si l'institution de Québec-Ouest continue officiellement d'appeler "hôpital de l'immigration", on n'y voit que peu d'immigrants, et elle semble destinée à accueillir de moins en moins.

2. — La marine marchande. — Les patients de cette catégorie

représentent un apport insignifiant. Une saison complète de navigation peut en amener une demi-douzaine.

3.— Les Indiens — Il n'est d'abord pas question de ramener au parc Savard la centaine de malades transférés aux sanatoriums de la province pour faire de la place aux patients hongrois. Quand des personnes humaines sont malades on ne peut en faire des marchandises à démanténer sans nécessité d'ordre médical. Et inévitablement, les sanatoriums provinciaux ne les laisseront pas partir de bon gré parce qu'elles contribuent à la stabilité d'établissements qui fonctionnent au ralenti à cause de la récession générale de la tuberculose). D'un autre côté, le rythme annuel de nouveaux malades décroît car le niveau de santé s'améliore parmi la population indienne.

4.— Les Esquimaux — Depuis environ quatre ans, il ne cessait une tentative de diriger les Esquimaux malades, originaires des régions de l'Est du Canada, à Hamilton de préférence à Québec. L'état local d'urgence créé par les déficits humains semble avoir été l'occasion d'un coup de barre d'urgence en ce sens. Récemment, 123 Esquimaux en deux groupes furent dirigés à Hamilton, qui auraient pu venir à Québec et occuper plus de la moitié des lits de l'hôpital du parc Savard.

Outre ce qui précède, il y a l'imminence relative de l'implantation partout au pays d'un plan d'assurance-hospitalisation et les effets qui en découleront à propos de santé. On en reparlera.

Le prochain article exposera demain les motifs que le ministre canadien de la Santé pourrait invoquer afin de légitimer une éventuelle décision de fermer l'hôpital de l'immigration à Québec-Ouest.

Enrayez La Colite

Aidez Intestins et Estomac
 La colite spasmodique (tristesse fébrile du matin au gros intestin) est la cause chez des milliers de personnes de l'insomnie et de la douleur dans le ventre, les gaz, les crampes, les nausées, les vomissements, les diarrhées, les hémorroïdes, les brûlures d'estomac, la perte de sommeil et d'énergie. Si vous souffrez de colite spasmodique, les médicaments prescrits par votre médecin ne soulagent pas d'un grand secours. Il vous faut recourir aux **PASTILLES KOLAZIN** qui produisent un triple effet en relaxant les muscles intestinaux trop tendus, en éliminant les membranes muqueuses endolories et en éliminant l'acidité. Ce n'est pas un laxatif mais un médicament qui agit à la source. Ne souffrez pas une minute de plus sans faire l'essai des **PASTILLES KOLAZIN**. Satisfaction ou argent remis. Dans toutes les pharmacies.

2.— La marine marchande. — Les patients de cette catégorie

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Il vous en coûtera moins de .03 sous par jour.

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus \$..... pour..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne
 (Par bon de poste ou par chèque).

Nom Comté

Adresse Comté

LE PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

L'abonnement est payable d'avance

Adresses votre abonnement à Casler Street 1727, Québec.

GAGNEZ

le

GRAND PRIX

de

\$50000

EN ARGENT

Nom mystérieux

Le comité de Québec fête ses députés

Invités d'honneur lors d'un banquet aux huîtres qui a été servi à plus de six cents personnes, hier soir, au couvent de l'Annonce-Lorette, les députés respectifs de Québec-Montmorency et de Québec-Comté, Me Robert Lafrenière et Emmanuel Rochette, ont profité de la circonstance pour remercier leurs électeurs de la marque de confiance personnelle qu'ils leur ont témoignée aux dernières élections et les ont assuré qu'ils continueront à se devouer pour le bien général de tous les électeurs du comté.

La soirée, qui avait été préparée par l'organisation de l'Annonce-Lorette, réunissait la plupart des maîtres des municipalités, les présidents des Comités scolaires ainsi que les chefs de file ou conseillers de ces municipalités. M. Marcel Martel agissait comme maître de cérémonie.

Au cours de la soirée, Mme C.-A. Savard, épouse de son député, et Mme Antoine Fortin, épouse de son député de Notre-Dame-de-Lorette, ont remis des gerbes de roses rouges à Mme Emilie Rochette et à Mme Robert Lafrenière. En l'absence de son épouse, actuellement en convalescence, Me Robert Lafrenière a accepté le présent et remercié en son nom.

Si je me suis engagé dans la politique, a rappelé le député du comté de Québec, c'est que je comptais pouvoir servir l'intérêt général de la population, autrement je ne me serais pas lancé dans cette voie.

Nous avons fait beaucoup pour

mauvaise que seulement un Canadien, possédant un diplôme universitaire, est entré à l'école du génie aéronautique de l'ARC au cours de l'année financière de 1957-1958.

Seule conclusion
 "Le service (l'ARC) devrait vraiment s'inquiéter s'il veut justifier sa publicité de recrutement", écrit-il.

"Puisque le service est aux prises avec un taux très bas de recrutement des ingénieurs, et puisque la publicité semble n'avoir aucun effet, la seule conclusion valide est que l'ARC n'offre pas au jeune ingénieur canadien diplômé une carrière intéressante en comparant avec celle que l'industrie civile."

Le chef d'escadre Woodrow dit que la solution au problème réside dans un salaire plus élevé et un accroissement des chances et du prestige des ingénieurs de l'ARC.

Les officiers techniques reçoivent à l'heure actuelle \$100, de moins par mois que les officiers du vol, et ces derniers, en général, ont moins de travail.

"Avec l'arrivée des missiles, il est possible que les équipes aident à résoudre les problèmes sans un personnel compétent des sections techniques au sein des équipes de direction."

"On est généralement d'avis, à l'heure actuelle, que les pilotes doivent diriger l'ARC parce que leur connaissance du manquement des appareils est nécessaire à la haute direction..." Cette croyance est mal fondée, le président

Pour la

(Suite de la première page)
 fois de plus utilisé cette question comme moyen de pression pour se faire admettre à l'ONU et à fait savoir de Pékin, avant même le vote d'hier, qu'on ne pourrait tenir d'élections en Corée en présence des "troupes étrangères".

La cause de Pékin a été défendue à l'ONU par les pays du bloc communiste, la Russie et ses satellites. La Yougoslavie s'est abstenue.

Le délégué soviétique, M. Zorine, a réaffirmé de Pékin voulant que les forces de l'ONU stationnées en Corée du Sud devraient être retirées avant les préparatifs d'élections. Il a également affirmé que le retrait des troupes chinoises du territoire nord-coréen mis en doute par l'Ouest, a créé une atmosphère plus favorable à un règlement de cette question.

Le débat sur la Corée terminé, la commission politique de l'ONU va étudier maintenant la question de la délimitation de l'espace.

Notre aviation

(Suite de la première page)
 concernant de grandes dépenses pour la recherche et le développement technique de nos armes nouvelles sont prises dans nos forces armées sans participation réelle à l'échelon supérieur de la part des officiers de carrière dans la technique."

Le chef d'escadre Woodrow

le comté depuis deux ans et demi, a poursuivi M. Rochette, et nous sommes heureux d'avoir fait tout devoir. Lorsque par mon intermédiaire, le gouvernement vous accorde des subsides ou des octrois, n'allez pas croire que je vous fais là des faveurs, des cadeaux. Mon devoir est de voir à ce que les municipalités de mon comté reçoivent une juste part des deniers publics auquel vous avez droit et je me fais un point d'honneur de le faire consciencieusement dans l'intérêt supérieur de notre province et de mon comté à la tête duquel la Providence m'a placé avec votre coopération.

Le député a rappelé ensuite quelques montants que le gouvernement a dépensés à l'Annonce-Lorette, entre autres des sommes de \$1,800,000. pour le boulevard Champigny, \$203,000 pour la voirie municipale, \$25,000 pour la protection contre les incendies, etc. Il a également souligné que le gouvernement avait accordé des octrois de \$8,500,000 pour l'érection de 48 nouvelles écoles dans le passé.

Le député de Québec-Montmorency, M. Robert Lafrenière, a profité de l'occasion pour dénoncer la campagne politique journalière de ses adversaires qui avaient dépeint M. Diefenbaker comme un ennemi public No 1 de la race et des traditions du Canada français. Pendant sa campagne, le premier ministre vous a promis le respect de toutes vos prérogatives et il a plus que tenu ses promesses, dit M. Lafrenière.

M. Diefenbaker a fait plus, il a reconnu d'une façon éclatante les droits de la langue française en restaurant la traduction simultanée chose que les Libéraux n'ont su faire durant tout le temps qu'ils ont été au pouvoir.

M. Lafrenière a ensuite recommandé à ses électeurs de penser en Canadiens, d'avoir l'esprit large. Je veux dire par là, a dit le député, que nous devons respecter la langue, la religion et la race de nos Canadiens de la même façon qu'ils le font pour nous. Mon comté est un exemple à ce point, continuait M. Lafrenière, et j'en suis heureux.

En conclusion, il rappelle la nécessité pour le Québec d'avoir des représentants à Ottawa pour aider à faire respecter l'autonomie provinciale.



Me Guy Hudson, doyen de la faculté de Droit de l'Université Laval, a été nommé hier, membre à temps partiel du Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada.

Le comté depuis deux ans et demi, a poursuivi M. Rochette, et nous sommes heureux d'avoir fait tout devoir. Lorsque par mon intermédiaire, le gouvernement vous accorde des subsides ou des octrois, n'allez pas croire que je vous fais là des faveurs, des cadeaux. Mon devoir est de voir à ce que les municipalités de mon comté reçoivent une juste part des deniers publics auquel vous avez droit et je me fais un point d'honneur de le faire consciencieusement dans l'intérêt supérieur de notre province et de mon comté à la tête duquel la Providence m'a placé avec votre coopération.

Relour au travail de 300 mineurs

SPRINGFIELD, N.-E. (P.C.) — Quelque 300 mineurs de cette ville minière durement éprouvés ont consenti mardi soir à retourner au travail dans "une mine sûre" mais non pas dans la houillère où une forte secousse souterraine le 23 octobre a entraîné 74 pertes de vie.

La succursale 4514 des Mineurs unis — un syndicat indépendant — a tenu une réunion mardi soir à la salle des mineurs. Le président Munson Harrison "a déclaré après la réunion: "Les gens ne veulent pas retourner dans les profondeurs de la mine No 2".

C'est à la mine No 2, la plus profonde en Amérique du Nord, que s'est produite la secousse.

Enquête sur la mort de l'agent Roger Beauré

Rivière-Bleue — (Spécial) — Mme Téléphore Desjardins, institutrice de Québec, qui a dispensé son enseignement au couvent de Rivière-Bleue de Témiscouata l'année dernière, vient d'obtenir pour la 14e fois une gratification de \$20.00 du département de l'Instruction publique.

Le meilleur élève de la vie, lundi matin, en allant enquêter à Shelter Bay. Son auto a heurté l'arrière d'un camion stationné sur la route.

PROGRAMME DU CONCERT DE SAMEDI

(Voici le programme qui sera exécuté lors du prochain concert "Matinées Symphoniques", lequel aura lieu au Palais Montcalm, samedi le 15 novembre, à 2h. p.m.)

Jacques Beaudry est le chef d'orchestre invité pour l'occasion.

Concerto grosso, op. 3 No 2 Vivaldi

Premier mouvement

Symphonie No 104 Haydn

Premier mouvement

Ouverture de "Coriolan" Beethoven

Symphonie No 5 Tchaikowsky

Deuxième mouvement (extraits)

Symphonie No 1 Beethoven

Premier mouvement.

Il y aura des billets en vente le jour du concert, au Palais Montcalm. Pour réservations, téléph. LA 3-3771.

-udoit3

Enquête sur la tragédie de Val-Alain

Les deux victimes de l'accident d'autos survenu, dimanche, sur la route 9, à Val-Alain, ont été identifiées, lundi matin, à la morgue de St-Florent de Lotbinière, à l'ouverture de l'enquête du coroner précédée par le Dr J.-P. Pouliot, de St-Agapit. L'enquête a été remise à plus tard.

Les morts sont : MM. Eugène Lortie, 35 ans, de 209, rue Arago-Est et Georges Rousseau 40 ans, de 150, rue des Peupliers-est, Québec. Le premier était assis à l'avant et le second à l'arrière de l'auto qui a été heurtée dans le côté droit par le véhicule de la France Thériault, de la rue St-Hubert à Montréal.

L'agent E. Elenne, de la Sûreté Provinciale poursuit les recherches nécessaires à l'enquête, aidé par l'agent Houde, de St-Florent.

Enquête sur la mort de l'agent Roger Beauré

Rivière-Bleue — (Spécial) — Mme Téléphore Desjardins, institutrice de Québec, qui a dispensé son enseignement au couvent de Rivière-Bleue de Témiscouata l'année dernière, vient d'obtenir pour la 14e fois une gratification de \$20.00 du département de l'Instruction publique.

Le meilleur élève de la vie, lundi matin, en allant enquêter à Shelter Bay. Son auto a heurté l'arrière d'un camion stationné sur la route.

CINEMA BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible, à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des écoles catholiques.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonces payantes.

Les notes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont un valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il y a sans doute que elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

F—TOUTES: Films valables par tous, y compris les enfants.

A—ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A—ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet très sérieux pour les jeunes. Les adultes d'un bon sens, d'impression malade, à condition de vouloir réfléchir et régler. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

D—DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F—A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CINEMAS

CAPITOL
 Gigli AR
 Le train du dernier retour A

CARTIER
 La belle des belles AR
 Le train du dernier retour A

CINEMA DE PARIS
 Isabelle a peur des hommes A
 La mégère apprivoisée A

CLASSIC
 Les plaisirs de l'enfer AR

EMPIRE
 Beautiful but Dangerous AR
 Ride a Violent Mile A

IMPERIAL
 Colère noire AR
 Je dois tuer AR

LAURET
 La belle des belles AR
 Le train du dernier retour A

LAURIER
 L'aventure fantastique AR
 Les ponts de Toko-Ri A

FIGALLE
 La femme qui inventa l'amour AR
 Le feu aux poudres AR

PRINCESSE
 The Last of the Fast Guns Aa
 Cartouche Aa

RIALTO
 L'élève solitaire A
 Les fers des pharaons AR

VICTORIA
 Les plaisirs de l'enfer AR

SILLERY
 Les plaisirs de l'enfer AR

BIENVILLE
 Les pépés font la loi AR
 L'homme au fusil A

TELEVISION

CKMI-TV (11h. 15 p.m.)
 Mystery of the White Room A

ÉCOUTEZ le MATIN

de 7 hras à 9 hras
NOUVEAU ! NOUVEAU ! NOUVEAU !

VIVE LA VIE!

CHRC
 RADIO - QUÉBEC

TOUJOURS 800 à VOTRE RADIO

Gratification à Mme Téléphore Desjardins

Rivière-Bleue — (Spécial) — Mme Téléphore Desjardins, institutrice de Québec, qui a dispensé son enseignement au couvent de Rivière-Bleue de Témiscouata l'année dernière, vient d'obtenir pour la 14e fois une gratification de \$20.00 du département de l'Instruction publique.

Le meilleur élève de la vie, lundi matin, en allant enquêter à Shelter Bay. Son auto a heurté l'arrière d'un camion stationné sur la route.

SAMEDI PROCHAIN au CAPITOL

LE BALLET NATIONAL DU CANADA

CELIA FRANCA DAVID ADAMS LOIS SMITH

COMPAGNIE un orchestre DE 75 de concert

Programmes entièrement différents en matinee et soirée.

Matinée : "Copella" de Léo Delibes, le ballet en entier.

Soirée : "Les Nymphées" de Chopin, (sculpture) "Ballade" symphonie ballet canadien, musique de Henry Somers, "Offenbach aux cœurs".

Location, le soir, de \$1.00 à \$2.00; matinee, de \$1.00 à \$2.00.